



AMORCER UNE DÉMARCHE D'APPROVISIONNEMENT RESPONSABLE EN ENTREPRISE



synergie
Haute-yamaska

SYMBIOSE  BROME-
MISSISQUOI

INFORMATION

Pour obtenir plus d'information, communiquez avec un des partenaires de Synergie Haute-Yamaska :

MRC de La Haute-Yamaska

450 378-9976, poste 2273
synergie@haute-yamaska.ca
genedejeter.com/synergie

Granby Industriel

450 777-2707, poste 2625
info@granby-industriel.com
granby-industriel.com

CLD de Brome-Missisquoi

450 266-4928, poste 297
economiecirculaire@cldbmqc.ca
cldbmqc.ca

CONCEPTION DU GUIDE

Rédigé par Noémie Lampron, étudiante à la maîtrise en gestion de l'environnement de l'Université de Sherbrooke à la demande de la MRC de La Haute-Yamaska dans le cadre du projet Synergie Haute-Yamaska. Révisé par Agnès Mager Grandmaison, coordonnatrice en économie circulaire à la MRC de La Haute-Yamaska.





TABLE DES MATIÈRES

Introduction.4
L'approvisionnement responsable: Qu'est-ce que c'est?4
Exemples de critères d'achats liés aux 3 sphères du développement durable.5
Défis et bénéfices associés à l'approvisionnement responsable6
Les cinq étapes d'implantations.7
Processus d'implantation de l'approvisionnement responsable au sein des PME8
1. Diagnostic de l'entreprise.11
2. Détermination de critères d'achat et d'actions à poser14
3. Officialisation de l'engagement16
4. Communication, sensibilisation et mobilisation17
5. Amélioration continue.19
Conclusion20
Sources et lien utiles21
ANNEXE 1 - Outil d'aide à la décision pour l'approvisionnement22



AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE:





INTRODUCTION

Le domaine de l'approvisionnement est en pleine transformation au Québec. De plus en plus d'établissements ont la volonté de collaborer avec des fournisseurs et des partenaires mettant de l'avant des pratiques commerciales plus responsables. Ce guide a comme objectif d'accompagner les petites et moyennes entreprises (PME) dans la mise en place d'une démarche d'approvisionnement responsable au sein de leurs opérations.

Quel que soit le niveau de maturité de votre entreprise en matière d'achat responsable, la démarche présentée dans ce guide est structurée de manière graduelle et est adaptée à la fois aux entreprises de petite et grande taille.

L'APPROVISIONNEMENT RESPONSABLE : QU'EST-CE QUE C'EST ?

Selon l'Espace québécois de concertation sur les pratiques d'approvisionnement responsable (ECPAR), l'achat responsable concerne l'intégration du développement durable et de la responsabilité sociale aux processus d'acquisition des organisations privées et publiques. Il s'agit d'appliquer une approche qui rejoint deux volets complémentaires: le produit et le fournisseur. D'une part, lors de **l'achat de biens et services** par l'entreprise, il importe de choisir ceux dont les impacts environnementaux, économiques et sociaux sont minimisés, et ce tout au long de leur cycle de vie. D'autre part, il s'agit de faire affaire avec des **fournisseurs** dont les pratiques sont alignées avec des objectifs de développement durable.



Il faut savoir que les termes « achat responsable », « acquisition responsable », « approvisionnement durable » ou encore « acquisition écoresponsable » sont des synonymes.





EXEMPLES DE CRITÈRES D'ACHATS LIÉS AUX 3 SPHÈRES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE.

SOCIAL

- Choisir des fournisseurs issus de l'économie sociale
- Bonnes conditions de travail
- Respect des droits des communautés
- Inclusion sociale

ÉCONOMIE

- Provenance locale
- Achat découlant d'un besoin réel
- Équité du commerce

ENVIRONNEMENT

- Moins d'emballage
- Réduction de l'utilisation des ressources et du gaspillage
- Optimisation de la production et des transports
- Réparable, recyclable ou compostable





DÉFIS ET BÉNÉFICES ASSOCIÉS À L'APPROVISIONNEMENT RESPONSABLE

Lorsqu'une entreprise désire intégrer un approvisionnement plus responsable à ses opérations, elle peut faire face à certains défis ou certains pièges. L'important est d'anticiper ceux-ci et d'avoir en tête les bénéfices qui compensent ces possibles obstacles.

DÉFIS/PIÈGES	SOLUTIONS
<p>Recherche du prix le plus bas à l'achat plutôt que d'un rapport qualité-prix qui prend en considération le développement durable</p>	<p>Il s'avère utile d'élargir l'analyse des options lors d'un achat d'importance afin de tenir compte du coût total de propriété incluant les coûts d'utilisation, les coûts de réparation, la consommation énergétique, les coûts d'entreposage et les coûts de disposition en fin de vie. Cette analyse plus globale permet de faire des économies à plus long terme.</p>
<p>Difficulté à mettre en place un système de suivi des achats et à mesurer les bénéfices des mesures introduites</p>	<p>Comme il sera présenté dans ce guide, il est possible de mettre en place des outils d'aide à la décision et de suivi pour mieux surveiller les progrès associés à la démarche.</p>
<p>Manque de ressources internes</p>	<p>Une démarche d'implantation d'achat responsable est modulable aux ressources de chaque entreprise. Il s'agit de mettre en place des mesures réalistes selon vos capacités!</p>
<p>Résistance au changement de la part de l'équipe de travail</p>	<p>Communiquer adéquatement avec les employés à propos de la démarche et les impliquer tout au long du processus afin qu'ils puissent être convaincus des bienfaits de s'approvisionner de façon plus responsable.</p>





Voici les nombreux bénéfices d'adopter une démarche d'approvisionnement responsable :

BÉNÉFICES	PRÉCISIONS
Contribution à une économie circulaire	Prendre en compte la durée de vie des produits, favoriser les produits composés de matières compostables, considérer la recyclabilité, la réparabilité des produits, et les coûts d'entretien et de maintenance, avoir recours à du matériel usagé, privilégier la location, etc.
Participation au développement de l'économie sociale ou locale	Favoriser les achats auprès d'entreprises sociales ou collectives, s'assurer que les fournisseurs pratiquent l'inclusion sociale, l'équité à l'emploi et offrent un salaire décent à leurs employés, prioriser les fournisseurs dont les produits sont fabriqués au Québec, etc.
Contribution à la réduction des gaz à effet de serre (GES)	Prendre en compte la consommation énergétique des produits, réduire les émissions de GES des véhicules en choisissant l'achat local, etc.
Promouvoir la responsabilité sociétale dans la chaîne d'approvisionnement	Communiquer aux fournisseurs les objectifs en termes de développement durable et les inciter à améliorer leurs pratiques.

LES CINQ ÉTAPES D'IMPLANTATIONS

La démarche de ce guide se divise en cinq étapes qui vont comme suit :

1. Diagnostic de l'entreprise;
2. Détermination des critères d'achat et d'actions à poser;
3. Officialisation de l'engagement;
4. Information, sensibilisation et mobilisation;
5. Amélioration continue.



PROCESSUS D'IMPLANTATION DE L'APPROVISIONNEMENT RESPONSABLE AU SEIN DES PME

LÉGENDE:

Pour les grandes entreprises
(ou pour aller plus loin)

Nommer une personne responsable et mettre sur pied un comité interne

1. DIAGNOSTIC DE L'ENTREPRISE

PORTRAIT DES ACHATS DE L'ENTREPRISE

Faire un bilan des pratiques actuelles d'approvisionnement de l'entreprise

Définir la structure interne de l'approvisionnement au sein de votre organisme (centralisée, décentralisée ou hybride)

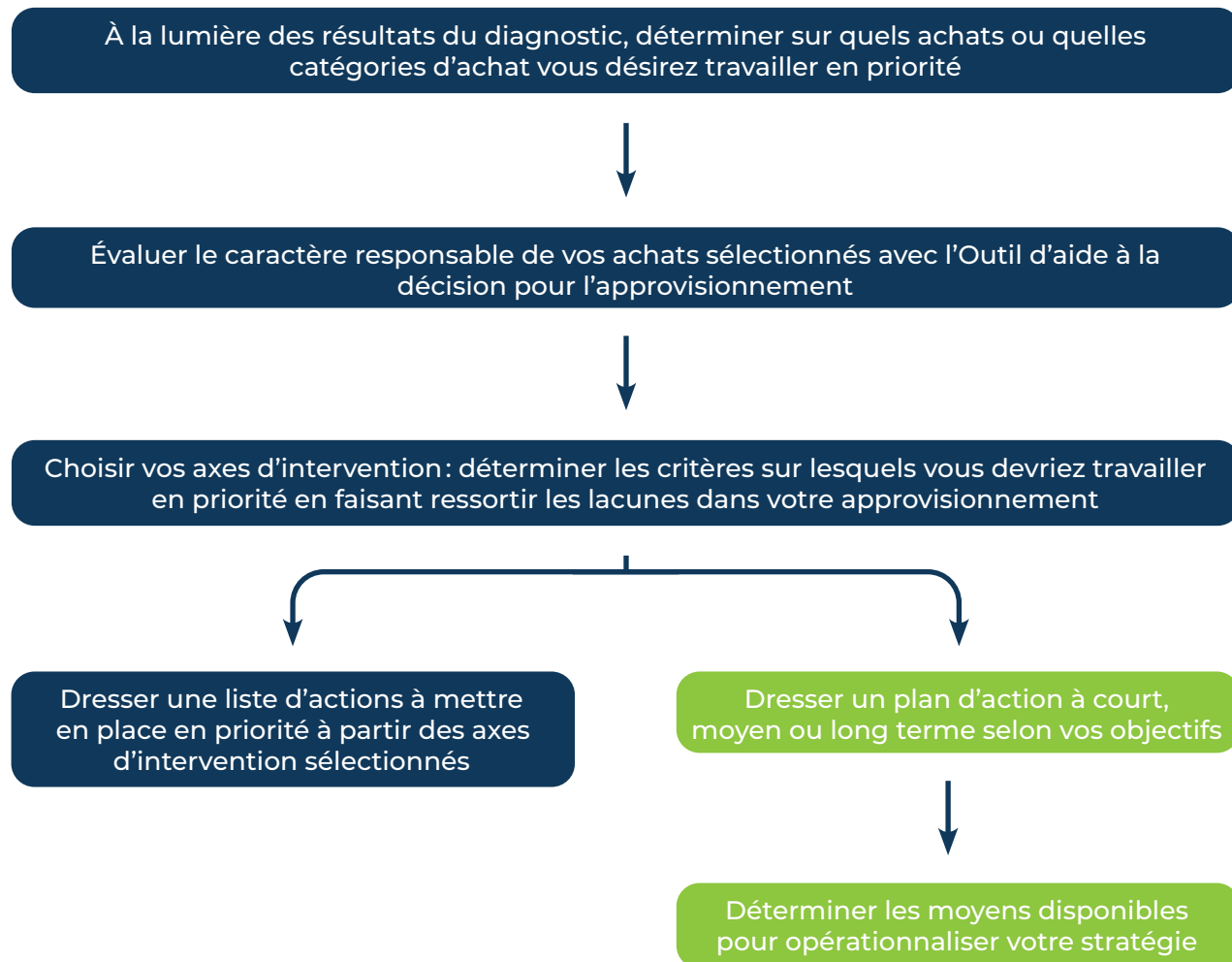
ANALYSE DE LA STRUCTURE ORGANISATIONNELLE D'APPROVISIONNEMENT

Clarifier la chaîne décisionnelle d'approvisionnement:
Comprendre qui achète quoi, pour qui et pourquoi

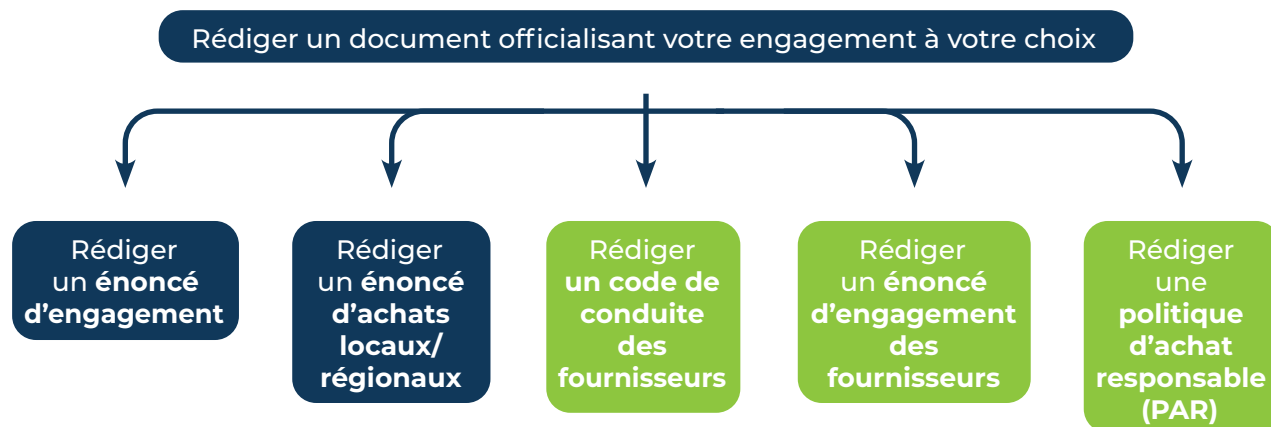
Identifier les postes et les personnes clés (interne et externe) à impliquer et convaincre pour instaurer des processus d'approvisionnement plus responsables

Identifier les processus décisionnels que devra franchir le projet avant d'être officiellement entériné

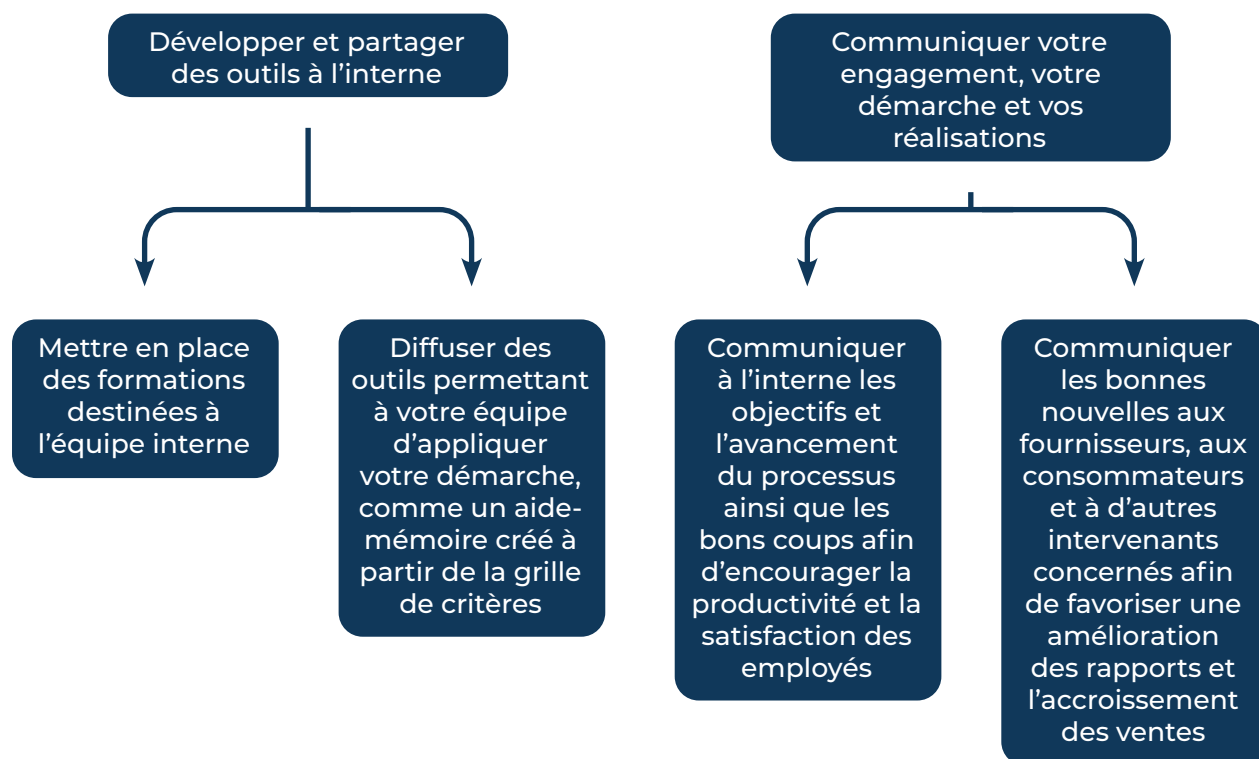
2. DÉTERMINATION DE CRITÈRES D'ACHAT ET D'ACTIONS À POSER



3. OFFICIALISATION DE VOTRE ENGAGEMENT



4. COMMUNICATION, SENSIBILISATION ET MOBILISATION



5. AMÉLIORATION CONTINUE

Assurer un suivi continu de la démarche d'implantation (par exemple, fixer des cibles en pourcentage d'achat afin de faciliter un suivi de la performance)

Revoir les cibles fixées et les adapter au besoin





1. DIAGNOSTIC DE L'ENTREPRISE

L'étape du diagnostic est nécessaire pour mieux comprendre les habitudes d'achat déjà en place. Pour ce faire, il importe d'abord de déterminer les rôles de tous dans la démarche.

1.1. MISE SUR PIED D'UN COMITÉ D'APPROVISIONNEMENT RESPONSABLE

Pour une petite entreprise :

Mobiliser un ou deux membres de l'équipe qui agissent à titre de chargés de projet, ou encore, l'équipe complète. Il est recommandé d'inclure une personne liée aux achats.

Pour une grande entreprise :

Mettre sur pied un comité interne formé des personnes responsables des achats. C'est ce groupe qui s'occupera de gérer la mise en place du processus d'implantation. Une démarche courante est la mobilisation de l'équipe par la direction, qui nomme une personne responsable du projet. Celle-ci agit ensuite à titre de chargée de projet, recrutant un comité pour l'aider dans cette démarche.

Mis à part les employés responsables des achats, le comité peut aussi être formé de personnes désirant s'engager dans le projet, de personnes influentes ou encore de personnes représentatives des différents services ou départements.

Dans tous les cas, il est important d'impliquer la direction et les employés tout au long du processus, afin de favoriser l'acceptation des changements qui seront appliqués dans le cadre de la démarche.



PETITE ENTREPRISE



GRANDE ENTREPRISE



Par exemple, il peut être pertinent de sonder et d'aborder les préoccupations des employés face au changement et d'être réceptif à leurs questionnements. Cela peut se faire par le biais de questionnaires de rencontres individuelles et de groupe, ou de discussions informelles. La question gagnante reste toujours la même : qu'est-ce qui vous préoccupe le plus actuellement par rapport au changement ?





1.2. PORTRAIT DES ACHATS DE L'ENTREPRISE

Tout d'abord, il est nécessaire de dresser la liste des grandes catégories de produits, de biens et de services fréquemment acquis dans le cadre des activités de l'entreprise. Voici une liste d'exemples de grandes catégories :

Catégories de biens :

- Fournitures de bureau ;
- Produits d'éclairage et électroniques ;
- Imprimantes ;
- Papier ;
- Mobilier de bureau ;
- Ordinateurs, cellulaires ;
- Véhicules utilisés par l'entreprise ;
- Vêtements de travail ;
- Hébergement ;
- Produits nettoyants et d'entretien ;
- Etc.

Catégories de services :

- Rénovation ;
- Traiteurs/alimentation ;
- Services infonuagiques ;
- Services de messagerie ;
- Impression ;
- Consultation ;
- Recrutement ;
- Etc.

Catégories de matières premières pour les industries :

- Textiles ;
- Matériaux ;
- Ingrédients/produits alimentaires ;
- Etc.

Une fois la liste des grandes catégories de produits réalisée, il importe de déterminer les catégories représentant les **plus grands volumes** d'achat (en nombre ou en coûts) de même que les achats les **plus fréquents**, ce qui permettra de prioriser les actions.

Il pourrait être pertinent de tenir un **registre de vos achats**, regroupant et détaillant les caractéristiques de vos acquisitions (nom du produit, catégorie, nom du fournisseur, quantité, caractère responsable, etc.), afin de faciliter le suivi de votre avancement quant à votre démarche.

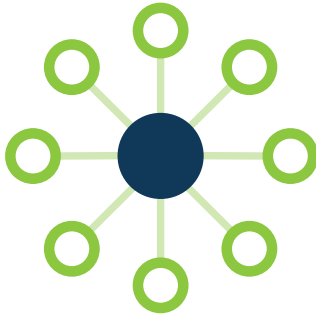




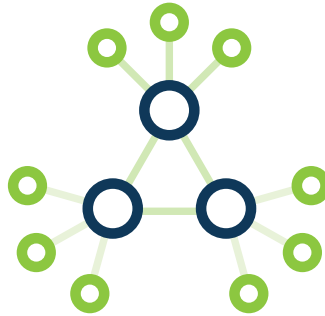
1.3. ANALYSE DE LA STRUCTURE ORGANISATIONNELLE D'APPROVISIONNEMENT

Il s'agit ici de clarifier la chaîne décisionnelle d'approvisionnement, soit de comprendre qui achète quoi, pour qui et pour quelle raison. L'opérationnalisation de votre démarche d'achat responsable devra s'adapter à votre type de structure interne, en ciblant, par exemple, le service responsable des achats, ou l'ensemble des unités administratives et des personnes disposant d'un budget d'approvisionnement. Pour ce faire, il est nécessaire de définir **la structure interne de l'approvisionnement** au sein de votre organisation. Par exemple, est-elle :

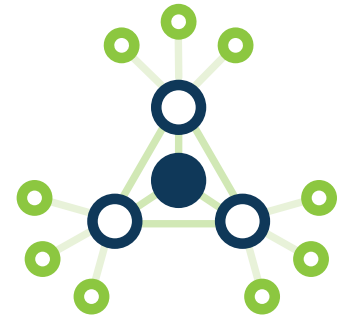
- Centralisée, où une équipe ou un responsable de l'approvisionnement est chargé de l'ensemble des achats de l'organisme ?
- Décentralisée, où chaque département ou unité administrative possède le pouvoir d'effectuer des achats de manière autonome selon ses propres budgets et besoins ?
- Hybride, où le pouvoir décisionnel (centralisé ou décentralisé) varie selon le type, le montant ou l'origine des fonds consacrés aux achats ?



CENTRALISÉE



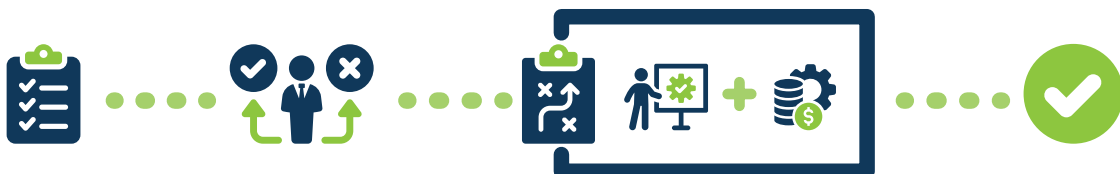
DÉCENTRALISÉE



HYBRIDE

Une fois la structure interne bien définie, il est nécessaire de :

- Recenser les **postes et les personnes clés** (à l'interne et à l'externe) à impliquer et convaincre pour instaurer des processus d'approvisionnement plus responsables. Il peut s'agir, par exemple, des membres du service des finances, des gestionnaires de projets, des logisticiens, des adjoints de direction, des organisateurs d'événements, des acheteurs, des fournisseurs, etc. ;
- Prévoir les **processus décisionnels** que devra franchir le projet avant d'être officiellement entériné, comme la présentation du projet à la direction ou à l'équipe, la préparation d'un budget, etc. Ainsi, vous **anticiperez les obstacles** auxquels vous pourriez faire face et vous pourrez fixer un échéancier réaliste.



2. DÉTERMINATION DE CRITÈRES D'ACHAT ET D'ACTION À POSER

Cette étape est cruciale pour l'avancement de la démarche. Il s'agit de démarrer un processus de réflexion afin de déterminer les opportunités et les limites de l'entreprise en ce qui a trait à l'approvisionnement responsable.

2.1. SÉLECTION DES CRITÈRES

À la lumière des résultats du diagnostic, vous pouvez maintenant sélectionner les achats ou les catégories d'achat sur lesquels vous désirez travailler. Il est recommandé de commencer par les achats de plus grand volume et les plus fréquents afin de mieux prioriser.

Évaluer ensuite **le caractère responsable** de vos achats sélectionnés avec l'Outil d'aide à la décision pour l'approvisionnement (disponible partiellement en annexe 1). Cet outil peut être modulé et facilite l'analyse des options lors d'une acquisition.

Vous avez beaucoup d'achats et ne savez pas par où commencer ?

Ciblez quelques achats, par exemple ce que vous achetez en plus grand volume et fréquemment, et choisissez un ou deux objectifs réalistes en lien avec ces achats. Une fois ces objectifs atteints, vous pourrez passer à d'autres achats. Déterminez les victoires rapides comme des améliorations simples à apporter qui peuvent donner des résultats et faites ainsi démarrer votre démarche d'achat durable.

Identifier les questions auxquelles vous n'avez pas répondu de façon à faire ressortir les lacunes dans votre approvisionnement. Ensuite vous pouvez **choisir vos axes d'intervention**, soit les **critères sur lesquels vous désirez travailler en priorité**.

Il ne s'agit pas ici de choisir des produits qui répondent à tous les critères, mais plutôt de sélectionner des critères réalistes pour votre contexte d'entreprise. Vous pouvez vous améliorer en choisissant, par exemple, des emballages recyclables ou des entreprises locales. Référez-vous également à la **mission et aux valeurs** de votre entreprise lors du choix des critères, afin que votre démarche d'approvisionnement responsable soit représentative des principes qui dirigent vos décisions.



**SÉLECTIONNER
LES PRIORITÉS**



**ÉVALUER
LES ACHATS
ACTUELS**



**IDENTIFIER LES
OPPORTUNITÉS
D'AMÉLIORATION**



**CHOISIR DE
NOUVEAUX
CRITÈRES**

LES AXES D'INTERVENTION

Comme vous pouvez le constater dans l'Outil d'aide à la décision pour l'approvisionnement, deux axes d'intervention principaux sont présentés, soit **l'acquisition de produits écoresponsables** et **l'évaluation des fournisseurs**.

- Concernant l'acquisition de produits écoresponsables, vous pouvez décider de travailler sur les axes d'intervention suivants:

- Composition et fabrication du produit;
- Emballage du produit;
- Utilisation du produit;
- Réparation et fin de vie du produit;
- Certifications ou désignations liées aux produits.

- Concernant l'évaluation des fournisseurs, vous pouvez décider de travailler sur les axes d'intervention suivants:

- Aspects sociaux et économie sociale;
 - Outils utiles: Guide opérationnel d'achat auprès des entreprises d'économie sociale;
- Environnement, gouvernance et certifications;
 - Exemples de certifications associées aux fournisseurs et à leurs installations: ISO 20400, ISO 14001, ISO 9001, Leadership in Energy and Environmental Design (LEED), BOMA BEST ;
 - Outils utiles: Répertoire des écoétiquettes, fiches techniques par catégories de produits (ECPAR);
- Achat local;
 - Outils utiles: Répertoire d'entreprises iCRIQ.com, répertoire de fournisseurs pour commerces de détail, liste de fournisseurs québécois pour entreprises.





2.2. DÉTERMINATION DES ACTIONS À POSER

POUR UNE PETITE ENTREPRISE



- a) Dresser une **liste d'actions et un échéancier réaliste** à mettre en place en priorité à partir des axes d'intervention sélectionnés.
- b) Identifier les ressources humaines, techniques et financières nécessaires et disponibles.
- c) Identifier les outils d'approvisionnement et de contrôle à implanter (ex. registre des achats).

POUR UNE GRANDE ENTREPRISE OU POUR ALLER PLUS LOIN



- a) **Dresser un plan d'action et un échéancier réaliste** avec des cibles à court, moyen ou long terme selon vos objectifs, en déterminant:
 - Les actions à venir ;
 - Les ressources humaines, techniques et financières qui seront nécessaires ;
 - Les échéanciers et les retombées visées ;
 - Les méthodes de suivi de la performance ;
 - Les indicateurs de performance d'approvisionnement responsable.
- b) Déterminer les occasions créées par ce projet, notamment **les partenariats et subventions disponibles**, le renforcement des processus collaboratifs et du sentiment d'appartenance à l'organisation, etc.

3. OFFICIALISATION DE L'ENGAGEMENT

Maintenant que vous avez entamé votre démarche d'implantation de l'approvisionnement responsable au sein de votre entreprise, il est suggéré de rédiger un document officialisant votre engagement. Les documents écrits formalisant l'engagement servent à délimiter la portée de celui-ci et prennent une **forme adaptée au contexte de l'organisation**. Ils s'adressent à la fois au personnel à l'interne (ex. quels produits et services doivent être priorités) et aux fournisseurs ou sous-traitants (ex. quels critères environnementaux et sociaux doivent être respectés).

Si votre entreprise possède déjà une politique de développement durable, il est recommandé de faire correspondre vos documents d'engagement avec celle-ci.

POUR UNE PETITE ENTREPRISE

OPTION A: ÉNONCÉ D'ENGAGEMENT



Il s'agit d'un engagement formel pouvant tenir sur une ou deux pages. Dans la plupart des cas où un acheteur recherche une entreprise engagée en matière d'approvisionnement





responsable, ce document est une exigence minimale. Il peut contenir minimalement : une description ou la nature de l'engagement, les objectifs, la portée (qui et quels produits sont concernés), les principes directeurs, puis entre 4 et 8 priorités sur lesquelles vous allez travailler.

EXEMPLES :

- [Énoncé d'engagement de Cascades;](#)
- [Énoncé d'achat local et responsable de la Ville de Montréal.](#)

OPTION B : ÉNONCÉ D'ACHATS LOCAUX OU RÉGIONAUX

Ce document court et concis concerne spécifiquement un engagement à prioriser, en totalité ou en partie, soit l'achat local ou régional.

EXEMPLE :

- [Politique d'achat local de Métro.](#)

POUR UNE GRANDE ENTREPRISE OU POUR ALLER PLUS LOIN



OPTION A : CODE DE CONDUITE DES FOURNISSEURS

Ce document sert à veiller à ce que les fournisseurs d'une entreprise appliquent des normes élevées en matière de sécurité des conditions de travail, de traitement équitable et respectueux des employés, et de pratiques éthiques.

EXEMPLES :

- [Code de conduite des fournisseurs d'Alcoa inc.;](#)
- [Code de conduite d'Hydro-Québec.](#)

OPTION B : POLITIQUE D'APPROVISIONNEMENT RESPONSABLE (PAR)

Ce document est plus complet et il est le plus reconnu par les employés et la clientèle d'une entreprise en matière d'officialisation de l'engagement. Une PAR décrit la stratégie d'achat de l'entreprise et sert à communiquer les exigences environnementales de l'entreprise aux fournisseurs.

EXEMPLES :

- [Politique d'approvisionnement responsable de RONA;](#)
- [Politique d'approvisionnement responsable de l'Université de Sherbrooke.](#)

4. COMMUNICATION, SENSIBILISATION ET MOBILISATION

L'implantation de l'approvisionnement responsable doit susciter l'adhésion, l'engagement et la participation de l'ensemble du personnel, incluant la direction et même le conseil d'administration, notamment grâce à des actions de mobilisation et à une communication régulière et transparente des résultats et objectifs atteints.





En matière de **sensibilisation et de mobilisation**, plusieurs mesures peuvent être mises en place pour les employés et pour les parties prenantes externes :

- Pérennisation du comité formé dans le cadre de ce projet (ou formation d'un nouveau comité d'achat) qui sera responsable d'informer, de sensibiliser et de d'assurer l'amélioration continue ;
- Formation des employés responsables des achats par des professionnels en approvisionnement (thématiques possibles: certifications, coût total de propriété, analyse du cycle de vie, etc.) ;
- Maillage entre organisations engagées ;
 - Partage de bonnes pratiques, d'expertise et d'expérience entre donneurs d'ordres, fournisseurs et entreprises ;
 - Diffusion d'exemples de succès dans de petites et grandes entreprises ;
 - Réalisations de projets communs entre entreprises (symbiose industrielle, achats regroupés, mutualisation des ressources et services, etc.) ;
 - Participation à des réseaux, des ateliers et des formations.

En matière de **communication**, il est important de mettre des outils à la disposition de votre équipe et de faire connaître vos réalisations et réussites. Par exemple :

- Communiquer à l'interne la portée, les objectifs et l'avancement du processus, notamment les bons coups et l'atteinte des cibles afin d'encourager la productivité et la satisfaction des employés ;
- Diffuser à l'interne des outils permettant à votre équipe d'appliquer votre démarche. Par exemple, votre grille de critères peut faire office d'aide-mémoire

COÛT TOTAL DE PROPRIÉTÉ

Le coût total de propriété se réfère au coût d'un produit sur l'ensemble de son cycle de vie, donc de sa conception jusqu'à sa fin de vie utile. Cela inclut ses coûts d'utilisation, ses coûts de réparation, sa consommation énergétique, ses coûts d'entreposage et ses coûts de disposition en fin de vie.

ANALYSE DU CYCLE DE VIE D'UN PRODUIT

Selon le Centre international de référence sur l'analyse du cycle de vie et la transition durable (CIRAIG), l'analyse du cycle de vie est une approche et un outil d'aide à la décision qui permet d'évaluer les impacts potentiels environnementaux, sociaux et des coûts d'un produit ou d'un service. C'est une approche exhaustive qui comprend à la fois toutes les étapes de la vie d'un produit ou d'un service considéré (de l'extraction des matières premières à la fin de vie) et de nombreux enjeux de durabilité (changements climatiques, effets sur la biodiversité, utilisation de ressources minérales et fossiles, etc.)

ou d'outil d'aide à la décision lorsque votre équipe effectue des achats ;

- Communiquer les bonnes nouvelles aux fournisseurs, aux consommateurs et à d'autres intervenants concernés afin de favoriser une amélioration des rapports et l'accroissement des ventes.





5. AMÉLIORATION CONTINUE

Une fois la démarche bien en place, il importe, après une période de temps prédéfinie, de faire un suivi de performance de l'application des critères d'achats et de se questionner sur la façon d'améliorer ce qui a été implanté. Cela permet d'assurer un **suivi continu de la démarche d'implantation**, et ce, en effectuant une vérification périodique (annuelle, semestrielle, mensuelle, selon ce qui convient à vos ressources) des pratiques pour assurer la cohérence avec l'engagement ou la politique de l'entreprise, en plus d'assurer la compréhension des objectifs par l'équipe.

Pour vous aider, déterminez des cibles mesurables par grande catégorie d'achat. Par exemple:

PAPETERIE (PAPIER POUR IMPRESSION OU PHOTOCOPIES, CARNETS, BLOCS-NOTES, ENVELOPPES, PUBLICATIONS)	
Critères	70 % des achats (en \$) de papeterie doivent répondre à au moins un des critères suivants : <ul style="list-style-type: none">• Composé d'au moins 50 % de produits de papier certifiés <i>Forest Stewardship Council (FSC)</i> ;• Contient au moins 50 % de matériaux recyclés post-consommation.
Notes	La certification FSC et son symbole facilitent l'évaluation des critères : Le ruban de Möbius avec un pourcentage au centre indique que le produit est composé de fibres recyclées de post-consommation [papier et carton]. Il s'agit d'une autodéclaration et non d'une certification.





Tenez un registre d'achat à jour ou fixez une procédure de vérification ponctuelle (ex. six jours sélectionnés au hasard pour évaluer les achats) en fonction des critères établis. De cette façon, vous serez en mesure de réviser votre démarche périodiquement afin de voir si vous atteignez vos cibles et apporter des modifications au besoin. Par exemple :

RÉPERTOIRE DES ACHATS DE PAPETERIE

DATE	NOM DU PRODUIT	FOURNISSEUR	COÛT UNITAIRE (\$)	QUANTITÉ	VALEUR TOTALE (\$)	NOMBRE DE CRITÈRE(S) SATISFAIT(S)	VALEUR DES OBJETS MULTIPLIÉE PAR LE NOMBRE DE CRITÈRE(S)
02/02/22	Papier impression	ABC	3,00 \$	6	18,00\$	1	18,00 \$
03/02/22	Enveloppes	ABC	10,00 \$	3	30,00\$	0	0,00 \$
04/02/22	Feuilles lignées	ABC	2,99 \$	5	14,95	2	29,90 \$
TOTAL					62,95\$		47,90 \$
Objectif : 70 %							Résultat atteint : 76 %

Découlant de vos observations, vous pourrez déterminer si vos critères sont réalistes et respectés par votre équipe. Il sera ainsi possible d'ajuster certains **paramètres de votre démarche** tels que la formation du personnel, la révision des critères selon le progrès du marché ou encore la mise en place d'une procédure simplifiée.

CONCLUSION

Entamer une démarche d'approvisionnement responsable au sein d'une entreprise ne doit pas être pris à la légère. Il faut s'assurer que l'engagement soit représentatif des valeurs de l'organisation et que les employés appliquent correctement les critères d'achats sélectionnés. Une fois en place, une telle démarche peut avoir de nombreux bénéfices tels qu'une augmentation de motivation et d'appartenance au sein de l'équipe, une réduction des coûts à long terme en tenant compte de la durée de vie des produits, ou même une réduction de coûts liés à la gestion des déchets si certains produits sont moins emballés ou plus durables. L'approvisionnement responsable s'inscrit donc dans une stratégie financièrement viable pour l'entreprise et permet des gains considérables au niveau social et environnemental. Qu'attendez-vous pour vous lancer ?





SOURCES ET LIEN UTILES

Centre international de référence sur l'analyse du cycle de vie et la transition durable (CIRAIG): www.ciraig.org

Éco Entreprises Québec: www.eeq.ca

Espace québécois de consultation sur les pratiques d'approvisionnement responsable (ECPAR): www.ecpar.org

Ministère de l'Économie et de l'Innovation: www.economie.gouv.qc.ca/objectifs/ameliorer/developpement-durable

Québec Circulaire: www.quebeccirculaire.org



AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE:





QUESTIONS POSSIBLES LORS DE L'ANALYSE DES OPTIONS

	Biens et services impliquant l'utilisation d'un produit	Services ne nécessitant pas de produit
PROCESSUS D'ACHAT ET QUESTIONS À SE POSER AVANT D'ACHETER		
Le bien peut-il être loué plutôt qu'acheté ?	X	
Un article usagé et en bon état est-il déjà disponible au sein de l'entreprise ou en vente ?	X	
ACQUISITION DE PRODUITS ÉCORESPONSABLES		
COMPOSITION ET FABRICATION DU PRODUIT		
Est-ce que le bien est composé de matières post-consommation (éléments remis à neuf, matières recyclées) ? Si oui, dans quel pourcentage ?	X	
Est-ce que le bien est composé de sources renouvelables (ex. biomasse forestière) ? Si oui, dans quel pourcentage ?	X	
Est-ce que le produit possède une certification relative à l'une des 3 sphères du développement durable (ex. Écologo (UL), FSC, <i>Fair Trade</i> , <i>Green Seal</i> , ISO 14001) ? Indiquer laquelle.	X	
Le produit (ex. alimentaire) ou la matière première (ex. coton) proviennent-ils de l'agriculture biologique ?	X	
Le produit est-il susceptible de mettre en danger la santé des utilisateurs et/ou est-il exempt de substances dangereuses devant faire l'objet de fiches « santé et sécurité au travail » ? (SIMDUT)	X	
Est-ce que la consommation de ressources énergétiques du bien a été pensée lors de sa conception afin de la minimiser (ex. à travers une certification telle qu'EnergyStar) ?	X	
Le bien est-il doté de fonctions d'économie d'énergie, d'eau ou de carburant (exemple : mise hors tension ou énergie fantôme) ?	X	
EMBALLAGE DU PRODUIT		
L'emballage est-il fabriqué à partir de matériaux recyclés ou d'une source renouvelable (ex. biomasse forestière) ? Si oui, en quel pourcentage ?	X	
L'emballage individuel et le suremballage sont-ils minimisés ou réutilisables (par le fabricant ou le distributeur) ?	X	
Est-il possible de se procurer le bien en vrac ?	X	
L'emballage est-il réutilisable, recyclable ou compostable ?	X	
Est-ce que le fournisseur a mis en place une disposition pour réduire l'emballage afin de maximiser l'espace nécessaire dans le transport (dans les camions, trains, avions, navires, etc.) ?	X	
UTILISATION DU PRODUIT		
Est-ce que le fournisseur peut garantir que l'utilisation du produit n'engendre pas d'impacts négatifs sur l'environnement, tels que la contamination de l'eau, de l'air, du sol, de la faune, de la flore et de l'humain ?	X	
Le bien est-il multiusage (ou peut servir à plusieurs personnes/départements) ou modulable ?	X	





Le bien possède-t-il des caractéristiques qui augmentent sa durée de vie ?		
– Est-ce que le bien est conçu avec des matériaux résistants, sobres et indémodables qui assurent sa robustesse et augmentent sa durée de vie ?	X	
– Le bien détient-il des instructions d’entretien claires et faciles à utiliser qui maximisent sa durée de vie ?	X	
– Le bien est-il rechargeable ou sous format concentré (ex. produits nettoyants) afin de maximiser son utilisation et d’augmenter sa durée de vie utile ?	X	
Est-ce que l’utilisation du produit génère des matières résiduelles ?	X	
RÉPARATION ET FIN DE VIE DU PRODUIT		
La fin de vie du bien est-elle planifiée par le manufacturier ?		
– Biodégradabilité	X	
– Recyclabilité/compostabilité	X	
– Réusable/réutilisable	X	
– Valorisation énergétique	X	
Le bien présente-t-il une garantie pour sa durée de vie en assurant sa réparation, si possible, ou son remplacement ?	X	
Le bien est-il conçu afin de pouvoir être démonté et réparé et des pièces de rechange ont-elles été prévues à cet effet, à un coût moindre par rapport au coût de remplacement du produit lui-même ?	X	
Est-ce que les installations de gestion des matières résiduelles et dangereuses sont disponibles au niveau local ?	X	
Existe-t-il des débouchés pour la revalorisation des matières résiduelles sur le marché québécois afin de prioriser les 3R-V (réduction à la source, réemploi, recyclage et valorisation) et de limiter l’enfouissement ?	X	
Le produit génère-t-il moins de résidus ultimes que d’autres biens comparables ?	X	
Le bien génère-t-il moins de coûts pour la disposition de ses résidus ultimes que d’autres produits comparables ?	X	
ÉVALUATION DES FOURNISSEURS		
ASPECTS SOCIAUX ET ÉCONOMIE SOCIALE		
Le fournisseur fait-il preuve de transparence et de proactivité en publiant publiquement sa reddition de compte (ex. rapport de développement durable, rapport GRI) ?	X	X
Est-ce que le produit est issu d’une entreprise d’économie sociale ?		
– Coopératives	X	X
– Entreprises de réinsertion sociale	X	X
– Organisations sans but lucratif (OSBL)	X	X
– Entreprises à mission sociale	X	X
– Entreprises versant ses profits à des œuvres de bienfaisance	X	X
Est-ce que le produit est issu d’une PME ?	X	X
Est-ce que le bien provient du commerce équitable ?	X	





Le fournisseur applique-t-il des mesures afin de respecter les droits des travailleurs et travailleuses (santé et sécurité au travail, respect des droits de la personne, salaire minimum, heures de travail raisonnables, etc.) ?	X	X
Le fournisseur applique-t-il des mesures afin de respecter les droits des travailleurs et travailleuses (santé et sécurité au travail, respect des droits de la personne, salaire minimum, heures de travail raisonnables, etc.) ?	X	X
Évaluez-vous la performance de vos fournisseurs en matière de SST, de respect des droits du travail et d'éthique ?	X	X
ENVIRONNEMENT, GOUVERNANCE ET CERTIFICATIONS		
Le fournisseur a-t-il une politique de gestion de l'environnement et/ou un système de gestion de l'environnement ? Si oui, satisfait-il à une norme environnementale (ex. ISO 14001) ? Indiquer laquelle.	X	X
Le fournisseur a-t-il une politique de gestion ou un standard de responsabilité sociétale ? Si oui, satisfait-il à une norme sociétale (ex. SA 8000) ? Indiquer laquelle.	X	X
Les bâtiments du fournisseur (bureaux administratifs, usines, entrepôts, etc.) respectent-ils des standards élevés en environnement (ex. BOMA Best, LEED) ? Indiquer lequel.	X	X
Est-ce qu'un véhicule est utilisé dans le cadre du service d'un fournisseur et possède-t-il des moyens d'écoconsommation (ex. véhicule électrique) ?		X
ACHAT LOCAL (LA RÉGION VISÉE PEUT AUSSI ÊTRE LE CANADA)		
Les produits du fournisseur sont-ils ___ au Québec ?		
- Fabriqués	X	
- Transformés	X	
- Assemblés	X	
- Emballés	X	
- Recyclés	X	
Est-ce que les matières premières qu'utilise le fournisseur sont extraites au Québec ?	X	
Est-ce que l'extraction des matières premières est effectuée à proximité du centre de production (ex. dans la même province) ?	X	
Est-ce que les lieux de distribution et de vente du produit sont à proximité du lieu de fabrication (ex. dans la même province) ?	X	



synergie
Haute-yamaska

